

Plus de souffrances animales sans punir leurs auteurs !

Les associations de protection animale, leurs avocats et l'ensemble de nos concitoyens ainsi que tous ceux qui travaillent pour améliorer les rapports entre les hommes et les animaux en appellent au bon sens de nos dirigeants et des responsables de notre justice :

**Procureurs de la République, juges, magistrats et fonctionnaires de police,
le peuple vous interpelle :**

**Ceux qui s'attaquent aux animaux en les maltraitant
ou en commettant sur eux des actes de cruauté doivent être condamnés !**

Les téléphones des associations sonnent sans discontinuer : au bout du fil, des citoyens scandalisés par l'attitude de certaines personnes envers leurs animaux. Ils réclament tous la même chose :

Une justice plus sévère et plus juste, qui applique la loi

Concernant les refus de plainte dans les commissariats de police et les gendarmeries

- Les citoyens demandent que soient dorénavant prises en compte toutes les plaintes qu'ils déposent dans les commissariats de police et gendarmeries. Ils ne veulent plus entendre d'agents leur répondre : *"Cela ne sert à rien, une main courante suffira, votre plainte ira à la poubelle"*. Certains osent même encore répondre : *"Ce n'est qu'un animal..."*

A ce titre, **nous demandons qu'une circulaire soit envoyée à tous les commissariats et gendarmeries pour leur rappeler cette exigence précise de nos concitoyens et l'application de l'article 15-3 du code de procédure pénal stipulant l'obligation de l'enregistrement de la plainte par la police.**

Plaintes classées sans suite par nos procureurs sans raisons valables

- Les citoyens demandent que procureurs généraux, procureurs de la République, magistrats et juges soient désormais plus attentifs au travail des associations et collaborent d'avantage avec elles avant d'arrêter leur décision par un classement sans suite. Les associations peuvent fournir des précisions importantes quant à la gravité des faits. Elles possèdent bien sûr des informations et des témoignages concernant les mis en cause, mais elles ont aussi l'écho du public. Cet écho n'est autre que notre conscience collective qui se révèle à travers ces milliers d'appels et de témoignages, ces millions de signatures de pétitions. Hors il nous semble primordial que notre justice soit en accord avec notre moralité, notre sensibilité et l'évolution de nos consciences.

Les citoyens demandent des jugements plus sévères et des sanctions effectives, proportionnées et dissuasives

- Répétons-le : les citoyens ne supportent plus qu'un animal sans défense subisse des souffrances atroces sans que personne ne soit capable de rappeler à son auteur la gravité de son geste. **N'est-il pas scandaleux qu'un type ayant égorgé 3 chèvres devant tout le monde pour obtenir un découvert à la banque ne soit condamné qu'à 1 euro ?** Sans aucune intention d'offenser cette noble profession, il nous semble que certains juges de notre pays devraient impérativement prendre conscience des conséquences de leur manque de sévérité face à ceux qui font souffrir les animaux. Ils engendrent la colère de dizaines de milliers de personnes qui, à terme, ne feront plus confiance en notre justice si celle-ci ne s'adapte pas à une vision moderne de la société. En l'occurrence : **le refus de la souffrance inutile, qu'elle soit humaine ou animale.** Vision, soit dit en passant, partagée par des personnes de plus en plus jeunes.

JUSTICE POUR LES ANIMAUX
